

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/07/13

Recu en Préfecture le : 16/07/13

CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 juillet 2013 D-2013/408

Aujourd'hui 15 juillet 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents:

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAIOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Anne BREZILLON(présente à partir de 16h45)

Excusés:

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Natalie VICTOR-RETALI

Société Bordelaise des Equipements Publics d'exposition de Congrès (S.B.E.P.E.C.). Rapport d'activité et financier de l'exercice clos le 31/12/2012. Information.

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

L'exercice 2012 a été marqué par les principaux évènements suivants :

- Transformation de la SEM SBEPEC en SPL, dont le capital est désormais détenu à 70% par la Ville de Bordeaux et à 30% par la Communauté Urbaine de Bordeaux.
- Consultation pour le choix d'un exploitant unique sur le Parc des Expositions, le Palais des congrès et le Hangar 14 à compter du 1^{er} janvier 2013, pour une durée de 15 ans ; signature de la convention avec le candidat retenu, Congrès et Expositions de Bordeaux, le 3 décembre 2012.
- Chantiers sur le Parc des Expositions, avec la réception complète des travaux de restructuration des sanitaires du hall 1, la mise en service de la centrale photovoltaïque, l'aménagement et la réouverture du parking au public.

RESULTAT DE L'ACTIVITE EN 2012

Au cours de l'exercice 2012, un chiffre d'affaires de 1.841 k€ a été réalisé, contre 1.521 k€ en 2011, soit une hausse de 21%. Cette augmentation s'explique principalement par :

- la nouvelle recette apportée par le loyer de la centrale photovoltaïque versé par la SAS filiale d'EDF EN à compter de la mise en service de la centrale en avril 2012 (+225 k€), et
- le niveau de redevance versée par Congrès et Expositions de Bordeaux pour l'utilisation du Parc des Expositions. Cette redevance est fonction du montant des locations et des recettes d'entrées, ainsi que des bénéfices enregistrés par Congrès et Expositions de Bordeaux. Traditionnellement plus élevée en année paire, la redevance est en hausse de 8% par rapport à l'exercice 2011 (+103 k€) et en baisse de 3% par rapport à l'exercice 2010.

Au chiffre d'affaires réalisé, s'ajoutent également :

- Des reprises sur provisions d'un montant de 3.806 k€ contre 585 k€ en 2011. En 2012, le montant des reprises sur provisions pour charges de grosses réparations de 3.786 k€ est à mettre en rapport avec le montant des dotations aux provisions pour grosses réparations qui s'élève à 3.744 k€ : suite à la réalisation par BMA du diagnostic sur le patrimoine immobilier existant de la SBEPEC, les postes de provisions ont été actualisés en fonction des priorités, les premières priorités faisant l'objet de dotations et les secondes priorités de reprises. En l'occurrence, les premières priorités concernent les halls 1 et 2 du Parc des Expositions (réfection des façades et éléments de bardage, étanchéité, installations électriques).
- Des redevances « chauffage-climatisation » versées par Congrès et Expositions de Bordeaux pour 909 k€ contre 723 k€ en 2011.
 Cette hausse s'explique essentiellement par la progression des factures d'énergie des manifestations sur les halls 1 et 2 du Parc des Expositions.

Les produits d'exploitation ressortent ainsi à 6.555 k \in en 2012, contre 2.829 k \in en 2011, soit une hausse de +131,7%.

Parallèlement, les charges d'exploitation augmentent de +136,7% (7.199 k€ en 2012 contre 3.041 k€ en 2011). Cette augmentation s'explique principalement par :

- des dotations aux provisions pour grosses réparations qui s'élève à 3.744 k€ (cf. supra),
- des charges externes en hausse de 11,9%, principalement liées aux factures d'énergie des manifestations et aux travaux de sous-traitance des halls 1 et 2 du Parc des Expositions,
- des dotations aux amortissements sur immobilisations en progression de 26,1%, résultant des nouveaux investissements réalisés pour la restructuration des sanitaires du hall 1, réceptionnés en totalité en février 2012.

Ces opérations conjuguées conduisent à un résultat d'exploitation de -643 k€, contre -211 k€ en 2011.

Le résultat financier est bénéficiaire à hauteur de 49 k€, contre 262 k€ en 2011. Cette baisse s'explique principalement par :

- des produits financiers en diminution de 176 k€, une plus-value exceptionnelle de 178 k€ ayant été enregistrée en 2011 suite à la cession de valeurs mobilières de placement achetées en 2007,
- des charges financières en hausse de 37 k€, résultant essentiellement des intérêts versés pour la couverture de taux du crédit bail des halls 3 et 4 du Parc des Expositions (contrat de « swap » souscrit en 2012, en vue d'échanger le taux variable contre un taux fixe plus intéressant fixé à 2,21%).

Le résultat exceptionnel s'élève à 613 k€ en 2012, contre 423 k€ en 2011. Constitué de la quote-part des subventions d'investissement virées au résultat exceptionnel et corollaire du paiement du crédit-bail (464 k€ en 2012 contre 430 k€ en 2011), le résultat exceptionnel 2012 bénéficie d'une décision de remise gracieuse de la taxe locale d'équipement (+190 k€).

Combiné de ces éléments, le résultat net de l'exercice 2012 présente un bénéfice de 12 k€.

EVOLUTIONS ET PERSPECTIVES EN 2013

Le tribunal administratif de Bordeaux a notifié à la SBEPEC une requête déposée en février 2013 par la société GL EVENTS en vue de l'annulation du contrat conclu le 3 décembre 2012 entre la SBEPEC et CEB pour l'exploitation et l'entretien du Parc des Expositions, du Palais des congrès et du Hangar 14. L'instruction de cette affaire est en cours.

L'application du nouveau contrat d'exploitation et l'élargissement du périmètre d'activité de la SBEPEC au Palais des congrès et au Hangar 14 à compter du 1^{er} janvier 2013 va se traduire par des évolutions au niveau de certains postes du compte d'exploitation de la société par rapport aux exercices antérieurs et notamment :

- La redevance pour le Parc des Expositions (y compris pour l'utilisation du parc de stationnement), le Palais des congrès et le Hangar 14 sera composée d'une part fixe globale (1.200 k€ en 2013) et d'une part variable assise d'une part sur le chiffre d'affaires annuel réalisé par l'Exploitant et d'autre part sur le résultat des 3 sites;
- La redevance « chauffage-climatisation » versée par CEB à la SBEPEC est supprimée, les charges correspondantes seront réglées directement par CEB conformément à la nouvelle convention, ce qui entrainera également une diminution en contrepartie des charges d'exploitation de la SBEPEC (postes P1 et P2 des contrats SETCO et Spie).

Pour votre complète information, vous trouverez ci-après les comptes annuels et le rapport d'activité et de gestion de la société. Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

Annexe : principaux éléments du compte de résultat de la SBEPEC (exercices 2011 et 2012)

En k€	31/12/2011	31/12/2012	Δ 2012/2011
Chiffre d'affaires	1.521	1.841	+ 21%
Produits d'exploitation	2.829	6.555	+131,7%
Charges d'exploitation	3.041	7.199	+136,7%
Résultat d'exploitation	-211	-643	-204,7%
Résultat financier	262	49	-81,3%
Résultat exceptionnel	423	613	+44,9%
Résultat net	471	12	-97,5%

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 juillet 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Hugues MARTIN



KPMG AUDIT SUD-OUEST

224 rue Carmin 31676 Labège Cedex France

Téléphone : Télécopie : Site internet: www.kpmg.fr

+33 (0)5 82 52 52 52 +33 (0)5 82 52 52 51

SBEPEC SPL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012 SBEPEC SPL 15 rue du Professeur Demons - 33000 Bordeaux Ce rapport contient 24 pages



KPMG AUDIT SUD-OUEST

224 rue Carmin 31676 Labège Cedex

France

+33 (0)5 82 52 52 52 Téléphone : Télécopie : +33 (0)5 82 52 52 51 Site internet: www.kpmg.fr

SBEPEC SPL

Siège social: 15 rue du Professeur Demons - 33000 Bordeaux

Capital social : €. 228.674

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SBEPEC SPL, tels qu'ils sont joints au présent rapport:
- la justification de nos appréciations;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FR 95 51 28 02 588



2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Votre société constitue des provisions pour grosses réparations, tel que décrit dans la note page 8 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Comme indiqué dans la note page 8 de l'annexe, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer, parfois de manière significative, des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Le 17 mai 2013

KPMG Audit Sud-Ouest

Franck Cournut Associé

Bilan Actif

2000 PM - 100 PM - 10			31/12/2012			
Etat exprimé en euros	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de développement Concessions brevets droits similaires						
Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques,mat. et outillage indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours Avances et acomptes	22 065 486 17 442 28 973	19 642 825 17 442 26 028	2 422 661 2 946	2 921 60 5 68 384 39		
Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	606		606	60		
TOTAL (II)	22 112 507	19 686 295	2 426 213	3 312 30		
STOCKS ET EN-COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises Avances et Acomptes versés sur commandes CREANCES D'EXPLOITATION (3) Créances clients et comptes rattachés Autres créances Créances diverses Capital souscrit appelé, non versé Valeurs mobilières de placement Disponibilités Charges constatées d'avance	1 104 526 232 940 1 731 423 3 460 446 63 261		1 067 794 232 940 1 731 423 3 460 446 63 261	800 98 531 89 230 36 1 952 80 3 378 42 98 83		
TOTAL (III)	6 592 596	36 733	6 555 864	6 993 30		
TOTAL (III) Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) Primes de remboursement des obligations (V) Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF	28 705 104	19 723 027	8 982 076	10 305 60		

Bilan Passif

	Etat exprimé en euros	31/12/2012	31/12/2011
	Capital social ou individuel Primes d' émission, de fusion, d' apport Ecarts de réévaluation	228 674	228 674
Capitaux Propres	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	22 867	22 867
apitaı	Report à nouveau	588 073	116 982
Ü	Résultat de l'exercice	12 096	471 091
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	1 112 264	1 576 753
	Total des capitaux propres	1 963 974	2 416 367
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
Aut	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	6 300 081	6 342 533
F.	Total des provisions	6 300 081	6 342 533
£S (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 160	93 048
DE	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Autres DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Dettes fiscales (Impôts sur les bénéfices)	436 432 215 068 52 892	977 522 396 771 75 335
	Autres		
	Produits constatés d'avance		1 386
	Total des dettes	718 021	1 546 709
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	8 982 076	10 305 609
(1	Résultat de l'exercice exprimé en centimes Dont dettes à moins d'un an Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	12 095,65 718 021 7 160	471 091,14 1 453 661

4

Compte de Résultat 1/2

	•	Etate	exprimé en euros	31/12/2012	31/12/2011
		France	Exportation	12 mois	12 mois
	Ventes de marchandises				
z	Production vendue (Biens)				
\TIO	Production vendue (Services et Travaux)	1 840 945		1 840 945	1 521 484
(PLOIT)	Montant net du chiffre d'affaires	1 840 945		1 840 945	1 521 484
1 DUITS D'EXPLOITATION	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, Autres produits	transfert de charges		3 805 919 908 593	584 917 722 963
	Total des p	roduits d'exploitation	(1)	6 555 456	2 829 364
LOITATION	Achats de marchandises Variation de stock Achats de matières et autres approvisionne Variation de stock Autres achats et charges externes Impôts, taxes et versements assimilés Salaires et traitements Charges sociales du personnel Cotisations personnelles de l'exploitant Dotations aux amortissements:	ements		2 174 971 238 313 118 465 48 285	1 943 405 230 298 123 519 49 533
CHARGES D'I	- sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant Dotations aux provisions			874 920 3 743 881	693 726
	Autres charges			4	20
	Total des	charges d'exploitation	(2)	7 198 838	3 040 502
	RESULTA	AT D'EXPLOITATION		(643 382)	(211 138)

5

Compte de Résultat 2/2

	Etat exprimé en euros	31/12/2012	31/12/2011
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(643 382)	(211 138)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	88 873	264 619
	Total des produits financiers	88 873	264 619
CHARGF FINANCIERLS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	39 618	2 5 1 1
FI	Total des charges financières	39 618	2 511
	RESULTAT FINANCIER	49 255	262 108
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(594 127)	50 970
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	190 441 471 073	429 953
PI EXCE	Total des produits exceptionnels	661 514	429 953
CHARC EXCEPTION LLLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	48 821	7 185
CXCEP	Total des charges exceptionnelles	48 821	7 185
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	612 692	422 768
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	6 470	2 647
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	7 305 843 7 293 747	3 523 936 3 052 845
	RESULTAT DE L'EXERCICE	12 096	471 091
(2)	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	7 30 7 29	05 843 03 747

6

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- -Le bilan de l'exercice présente un total de 8 982 076 euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de 7 305 843 euros
 - un total charges de 7 293 747 euros
 - dégage un résultat de 12 096 euros.

L'exercice considéré: - débute le 01/01/2012

- -finitle 31/12/2012
- et a une durée de 12 mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de SBEPEC SAEM avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 8 982 076 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 7 305 843 euros et un total **charges** de 7 293 747 euros, dégageant ainsi un résultat de 12 096 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2012 et finit le 31/12/2012. Il a une durée de 12 mois.

 $Les \, conventions \, g\'en\'erales \, comptables \, ont \, \'et\'e \, appliqu\'ees \, conform\'ement \, aux \, hypoth\`eses \, de \, base \, :$

- -continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.
- permanence des méthodes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont:

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'exercice intègre les nouvelles règles applicables à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, issues des règlements CRC 02-10/04-06/05-03.

La structure et les composants ont été déterminés en fonction de leur durée d'utilisation, prévue par l'entreprise, et ont été amortis sur ces mêmes durées.

Sur le plan fiscal, les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilisation prévue par l'entreprise.

Climatisation Structure	L 24 ans
Composants	
Salles de réunion Structure	
Composants	
Centrale d'énergie Structure	
Agencements des constructions	

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Extension du parc Structure	L10 ans
Composants	L 10 ans
Mattain 1 -t outillage	L5 ou 10 ans
Matériel de transport	L4 ans
Matériel de bureau	D et L 3 ou 5 ans
Mobilier	L 5 ans

Sanitaires Structure

Composants

 $L\,10\,ans$

12 à 5 ans

La deuxième tranche des travaux concernant les sanitaires soit 421 699.69 € a été réceptionnée le 28 février 2012. La date de début d'amortissement est le 28 février 2012.

Les révisions de prix ont été comptabilisées en charges compte tenu de la difficulté à affecter ces dernières aux différents travaux.

Provisions pour risques et charges

Provision pour grosses réparations

La provision pour grosses réparations a été actualisée au 31 décembre 2012 compte tenu du plan pluriannuel d'investissement et des travaux prioritaires préconisés dans ce dernier.

Il en résulte une reprise pour 3 786 333 euros

A la clôture de l'exercice, la provision constituée s'élève à 3781116 euros.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Valeurs mobilières de placement

Composition	PR	Valeur clôture
Sicay Banque postale	1 731 423.17	1 731 523.17

Les titres de placement ont été évalués en prix de revient. une provision a été dotée dans le cas d'une valeur vénale inférieure à la clôture.

Résultat exceptionnel

Bénéfice exceptionnel de 612 692 € dont :

-Produits s/exercice antérieurs (TLE)	190 441 €
- Quote part subventions d'investissement virées au résultat	464 489 €
- Produits divers	6 584 €
TOTAL des Produits	661 514 €
-Majorations	350 €
- Comptes de tiers	48 471 €
TOTAL des charges	48 821 €

Evènements postérieurs à la clôture

La convention en date du 25 juillet 1988 signée entre la SBEPEC et le CEB a été résiliée le 11 juin 2012 à compter du 31 décembre 2012.

Le rachat des immobilisations réalisées par le CEB au 31 décembre 2012 et le versement non soumis à tva de l'indemnité de rupture destinée à compenser le manque à gagner lié aux manifestations et autres activités organisées par le CEB sur la durée restante du contrat seront comptablisés sur l'exercice 2013, la prise d'effet effective étant le 01 janvier 2013.

10

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

	Γ	Valeurs	I ME I TO	Mouvements			Valeurs
		brutes début	Augm	entations	Dimi	nutions	brutes au
	Etat exprimé en euros	d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	31/12/2012
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement Autres TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
			-				
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agenct aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	12 499 849 9 192 408 17 442 12 786 16 18 384 39	5 7	374 438 37 302		1 209	12 499 849 9 565 637 17 442 12 786 16 187
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 123 07	1	411 740		422 909	22 111 902
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	60					60 <i>6</i>
	TOTAL	22 123 6	76	411 740		422 909	22 112 507

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

	Γ	Amortissements	Mouvements de	e l'exercice	Amortissements au
	Professional Control	début d'exercice	Dotations	Diminutions	31/12/2012
	Etat exprimé en euros				
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
ORPO	Autres				
INC	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions sur sol propre	854 727	68 351	504	922 574
700	sur sol d'autrui	11 485 274	338 192		11 823 465
CE	instal. agencement aménagement	6 430 648	466 137		6 896 785
EL	Instal technique, matériel outillage industriels	17 442			17 442
CORPORELLES	Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport	7 579	2 557		10 137
)R	Matériel de bureau, mobilier	15 705	186		15 891
Ö	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	18 811 375	875 423	504	19 686 295
	TOTAL	18 811 375	875 423	504	19 686 295

	Ventilatio	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements de					
		Dotations Reprises				Mouvement net des amortiss	
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort, fiscal exceptionnel	ment à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal, technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour amortissements dérogatoires Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92 Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92 Provisions fiscales pour prêts d'installation Provisions autres				
PRC	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	6 342 533	3 743 881	3 786 333	6 300 081
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 342 533	3 743 881	3 786 333	6 300 081
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres	36 733			36 733
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	36 733			36 733
	TOTALGENERAL	6 379 265	3 743 881	3 786 333	6 336 814
	ent dotations et reprises - exceptionnelles		3 743 881	3 786 333	

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2012	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	606		606
	Clients douteux ou litigieux	43 619		43 619
ı	Autres créances clients	1 060 908	1 060 908	
S	Créances représentatives des titres prêtés			
CREANCES	Personnel et comptes rattachés			
Ž	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
EA	Impôts sur les bénéfices			
K	Taxes sur la valeur ajoutée	218 817	218 817	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
- 1	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	14 123	14 123	
	Charges constatées d'avances	63 261	63 261	
	. TOTAL DES CREANCES	1 401 333	1 357 109	44 224
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	L	31/12/2012	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)		7.1(0)		
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	7 160	7 160		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	126 122	436 432		
	Fournisseurs et comptes rattachés	436 432	9 872		
	Personnel et comptes rattachés	9 872	26 313		
Š	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 313	6 470		
4	Impôts sur les bénéfices	6 470	173 194		
DELLES	Taxes sur la valeur ajoutée	173 194	1/3 194		
3	Obligations cautionnées	5 400	5 688		
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 688	3 000		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	52.002	52 892		
	Autres dettes	52 892	32 892		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	718 021	718 021		

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros	31/12/2012	financiers donnés	financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail Financement AUXIFIP hors charges financières et hors subvention crédit bailleur	s à percevoir par le		
Engagements en pensions, retraite et assimilés Indemnité de départ à la retraite chargée L'évaluation a été faite suivant la méthode rétrospective des unités salaires de fin de carrière (méthode recommandée par le CNC) Paramètres utilisés : taux rendement 4.80 %, taux inflation 2 %, tau actualisation 2.75 %		4 590	
		4 590	
Autres engagements Concession climatisation avec SETCO jusqu'en 2020, la SBEPEC 2744000 euros à raison de 343.000 euros par an.	reste devoir	2 744 000	
DIF ACQUIS : 260 HEURES		2 744 000	
Total des engagements financiers (1)		2 748 590	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

15

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

	Etat exprimé en euros	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2012
VALE	EUR D'ORIGINE					
N S	umul exercices antérieurs otation exercice					
AMOF	TOTAL					
SP	umul exercices antérieurs edevances Exercice		3 038 664 236 885			3 038 664 236 885
REDEV	FOTAL		3 275 549			3 275 549
e er	1 an au plus htre 1 et 5 ans plus de 5 ans					
REDEV.	TOTAL					
SIDUELLE	1 an au plus ntre 1 et 5 ans plus de 5 ans					
VAI	TOTAL			7		
M ⁴ D/	ONTANT PRIS EN CHARGE ANS L'EXERCICE		236 885			236 885

Il est à noter qu'à ce jour nous ne possédons pas d'échéancier définitif des redevances à verser.

La durée de l'amortissement théorique de l'exercice a été établie sur 40 ans, sans décomposition.

16

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

	Etat exprimé en euros	31/12/2012
Total des Produits à recevoir		876 610
Autres créances clients		876 610
CLIENTS F.A.E.	876 610	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

	Etat exprimé en euros	31/12/2012
Total des Charges à payer	99 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		78 074
FRS FNP	78 074	
Dettes fiscales et sociales		20 925
PROV CONGES PAYES	9 872	
CHARGES SOC SUR PROV C.P.	3 752	
TAXE APPRENTISSAGE	820	
FORMATION PROFESSIONNELLE	793	
ETAT CH A PAYER	113	
ORGANIC A PAYER	2 828	
CVAE A PAYER	2 747	

18

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2012
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			63 261
0.000		16 158	
Assurance décennale sanitaires		8 440	
Assurance décennale P3		546	
Maintenance		38 117	
assurance			
		-	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES	S		
			63 261
	TOTAL		03 201

19

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	Etat exprimé en euros	31/12/2012	Nombre	Val. Nominale	Montant
SOCIALES	Du capital social début exercice Emises pendant l'exercice		15 000	15,24	228 674
ACTIONS / PARTS	Remboursées pendant l'exercice Du capital social fin d'exercice		15 000	15,24	228 674

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Γ		kpmg			K-%			
Etat exprimé en euros	31/12/2012	31/12/2011	%	%	31/12/2012	31/12/2011	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur kpmg	14 000	13 000	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur kpmg						1		
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	14 000	13 000	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	,							
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	14 000	13 000	100,00	100,00				

21

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

	Etat exprimé en euros	31/12/2012	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures Professions intermédiaires Employés Ouvriers TOTAL		2	
			,	

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2011	Affectation du résultat N-1	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice 2	Capitaux propres clôture 31/12/2012
Capital social	228 674				228 674
Primes d'émission, de fusion, d'apport					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	22 867				22 867
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	116 982	471 091			588 073
Résultat de l'exercice	471 091	(471 091)		12 096	12 096
Subventions d'investissement	1 576 753			(464 489)	1 112 264
Provisions réglementées					
TOTAL	2 416 367			(452 393)	1 963 974

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure

2 416 367

2 416 367

(452 393)

Société Bordelaise des Equipements Publics d'Expositions et de Congrès (S.P.L)

RAPPORT DE GESTION PRESENTE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2012



	2
Chers Actionnaires,	
Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la	
situation et de l'activité de votre société durant l'exercice d'une durée de douze mois et de	
soumettre à votre approbation les comptes annuels du dit exercice.	
Nous vous donnerons toutes précisions et renseignements complémentaires concernant ces	
pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre	
disposition pendant les délais légaux.	

1. Activité et comptes 2012

Nous vous précisons que les comptes annuels présentés ont été élaborés conformément aux conventions générales portant sur le principe de continuité de l'exploitation, de l'indépendance des exercices, de la permanence des méthodes et selon le principe de prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production. Dans la continuité de 2011, l'exercice 2012 intègre les nouvelles règles applicables à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, issues du règlement CRC02-10. La structure et les composants ont été déterminés en fonction de leur durée d'utilisation, prévue par l'entreprise, et ont été amortis sur ces mêmes durées.

Sur le plan fiscal, les immobilisations sont amorties sur la durée d'utilisation prévue par l'entreprise.

Le compte de résultat

Le compte de résultat 2012, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 7 305 843 €uros et un total de charges de 7 293 747 €uros dégageant ainsi un bénéfice de 12 096 €uros.

Au cours de l'exercice nous avons réalisé un chiffre d'affaire de 1 840 945 € (contre 1 521 484 € pour l'exercice précédent) auquel s'ajoutent les autres produits d'exploitation (redevances climatisation) qui s'élèvent à 908 593 €uros et les reprises sur provisions amortissements et transferts de charge qui s'élèvent à 3 805 919 €.

Le chiffre d'affaires se décompose :

- des redevances perçues de Congrès et Expositions de Bordeaux (CEB) pour les manifestations du Parc des expositions en application de la convention du 25 juillet 1988, qui s'élèvent à 1 379 413 €. Ce poste du chiffre d'affaires est en hausse de 8 % par rapport à l'exercice 2011 et en diminution de 3 % par rapport à l'exercice 2010 (année paire). Il est fonction du montant des locations et des recettes d'entrées, ainsi que des bénéfices enregistrés par CEB.
- des redevances perçues pour le parc de stationnement du Parc des expositions qui s'élèvent à 446 500 € pour l'exercice 2012, contre 212 561 € pour l'exercice précédent. Ce poste comprend la redevance annuelle forfaitaire révisable versée par CEB pour la mise à disposition gratuite du parc de stationnement dans le cadre de la convention Parc de stationnement qui s'achève fin 2012, ainsi que le loyer versé par la SAS filiale d'EDF EN pour la centrale photovoltaïque, dont la perception nouvelle à compter d'avril 2012

(raccordement de la centrale) est à l'origine de l'augmentation de ce poste par rapport à l'exercice précédent.

- de redevances diverses qui s'élèvent à 15 033 €.

Ainsi, l'augmentation du montant net du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent provient essentiellement de la nouvelle recette apportée par le loyer de la centrale photovoltaïque, ainsi que du niveau des redevances des manifestations (plus élevé en année paires).

Dans le cadre de la convention chauffage-climatisation conclue avec CEB qui s'achève également fin 2012, le montant des redevances perçues pour la fourniture d'énergie et la maintenance/exploitation des 2 centrales d'énergie du Parc des expositions se situe en hausse par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique essentiellement par la progression des factures d'énergie des manifestations (305 $k \in \mathbb{C}$ en 2012 contre 145 $k \in \mathbb{C}$ en 2011), du fait notamment de consommations de chauffage hivernales plus importantes dans les halls 1 et 2.

Le montant des reprises sur provisions pour charges de grosses réparations de 3 786 333€ est à mettre en rapport avec le montant des dotations aux provisions pour grosses réparations qui s'élève à 3 743 881 €. En effet, suite à la réalisation par BMA du diagnostic sur le patrimoine immobilier existant de la SBEPEC et à sa présentation en conseil d'administration du 7 décembre 2012, il est apparu nécessaire d'actualiser les différents postes des provisions existantes en fonction des priorités et des évaluations des travaux de grosses réparations à effectuer sur le Parc des expositions.

Ainsi, la reprise sur provisions concerne les postes de grosses réparations placés en seconde priorité dans le cadre du diagnostic réalisé. Les postes à réaliser en première priorité dans le cadre de ce diagnostic au vu de l'évolution récente des halls 1 et 2 (réfection des façades et éléments de bardage, étanchéité, installations électriques) font l'objet de la dotation aux provisions.

Les charges d'exploitation s'élèvent (hors dotations aux provisions pour grosses réparations) à 3 454 957 € contre 3 040 502 € pour l'exercice précédent.

Cette hausse provient pour l'essentiel de l'augmentation :

- des charges externes, en particulier des postes relatifs aux factures d'énergie des manifestations et aux travaux de sous-traitance. Le vieillissement des bâtiments du parc (halls 1 et 2) occasionne en effet des dépenditions d'énergie élevées, et des travaux de réparation fréquents. Les 4 principaux postes d'interventions les plus fréquents ont concerné les installations électriques (éclairage de sécurité), les installations d'extinction automatique à eau (réparations de fuites sur réseau et de divers matériels), l'étanchéité (reprises ponctuelles sur toiture, façades et descentes d'eaux pluviales) et les installations de désenfumage.
- des dotations aux amortissements: l'augmentation de ce poste (874 620 € en 2012 contre 693 726 € en 2011) résulte des nouveaux investissements réalisés pour la restructuration des sanitaires du hall 1, réceptionnés en totalité fin février 2012. Les investissements les plus anciens (hall 2 et climatisation) contribuent à hauteur de 580 k€ à la dotation annuelle.

Les autres postes sont relativement stables.

Il en résulte un déficit d'exploitation qui s'élève à 643 382 €, contre 211 138 € pour l'exercice 2011.

Le résultat financier s'élève à 49 255 €. Les charges financières (39 618 €) consistent essentiellement dans les intérêts versés pour la couverture de taux du crédit bail (le « swap » souscrit en 2012 permet en effet de stabiliser à un taux fixe jusqu'en 2020 l'échéance du crédit bail des halls 3 et 4 indexée sur la base d'un taux variable).

Le résultat courant avant impôt s'établit à -594 127 €uros contre 50 970 €uros pour l'exercice antérieur.

Après constatation du résultat exceptionnel qui s'élève en 2012 à 612 692 € (quote-part de subventions virées au résultat et décision de remise gracieuse de la taxe locale d'équipement obtenue en 2012), le résultat net fait apparaître un bénéfice de 12 096 €uros.

Le Bilan

Le bilan de l'exercice 2012 présente un total de 8 982 076 €uros, contre 10 305 609 € pour l'exercice antérieur.

L'actif immobilisé s'élève à 2 426 213 €. A noter que les immobilisations (et les subventions d'équipement afférentes) pour les investissements les plus anciens (hall 2 et climatisation) seront complètement amorties à la fin de l'exercice 2014.

Le niveau de la trésorerie (valeurs mobilières de placement et disponibilités) ne subit pas de variation significative (5 191 869 € en 2012 contre 5 331 233 € en 2011).

Les provisions pour charges de grosses réparations s'élèvent à 6 300 081 € (6 342 533 € pour l'exercice précédent) après actualisation des postes en fonction de priorités définies dans le diagnostic réalisé pour le plan pluriannuel d'investissement de la SBEPEC.

Les dettes financières sont réduites à 7 160 €. Le remboursement du dernier emprunt en cours de la SBEPEC s'est terminé en 2012.

Nous vous proposons d'inscrire en report à nouveau le résultat de l'exercice, soit 12 096 €.

Il en résulte que la situation nette de la société est arrêtée à 851 710 €uros (contre 839 614 € pour l'exercice précédent) pour un capital social de 228 673,53 €.

2. Administration et gestion de la Société

Suite à la modification du capital social de la saem et sa transformation en société publique locale (SPL) par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2012, et après désignation des représentants de la Ville de Bordeaux et de la Communauté Urbaine de Bordeaux au sein du conseil d'administration de la SPL, M. Hugues Martin a été élu président du conseil d'administration.

Le conseil a également opté pour le mode de direction fondé sur le cumul des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

Cumul des mandats (art 110 de la loi NRE- Nouvelles Réglementations Economiques)

Même si ces dispositions paraissent spécifiques aux saem, il vaut mieux être prudent sur ce point et éviter, pour les élus concernés, de se retrouver en dépassement du nombre de postes d'administrateur ou de président de sociétés du fait de leur présence au sein des instances dirigeantes des SPL.

Il apparaît donc avisé que le décompte des postes d'administrateur pour le respect des règles concernant le cumul des mandats prenne en compte les postes occupés dans les SPL.

1) Monsieur Hugues MARTIN

Monsieur Hugues MARTIN nous informe en date du 12 mars 2012 que sa situation actuelle respecte les dispositions de l'article 110 de la loi N.R.E.

Président S.B.E.P.E.C.

Membre du conseil de surveillance du Port Maritime de Bordeaux

Membre du Conseil de développement du Port Maritime de Bordeaux

Administrateur de la C.N.R.A.C.L.

Président Section Economie et Finances du Conseil Economique social et Fnyironnemental

2) Monsieur Charles CAZENAVE

Monsieur Charles CAZENAVE nous informe en date du 12 mars 2012 que sa situation actuelle respecte les dispositions de l'article 110 de la loi NRE

Administrateur de la S.B.E.P.E.C.

Administrateur du Foyer de la Gironde

Administrateur de la Fondation Terre Nègre

Administrateur d'E.S.A.T. Bel Air

Administrateur de G.R.S.P.

3) Monsieur Stephan DELAUX

Monsieur Stephan DELAUX nous informe en date du que sa situation actuelle respecte les dispositions de l'article 110 de la loi N.R.E.

Président de l'Office de Tourisme de Bordeaux

Vice-président de Bordeaux Gironde Convention Bureau

Vice-président de France Congrès

Administrateur de la S.B.E.P.E.C.

4) Monsieur Nicolas FLORIAN

Monsieur Nicolas FLORIAN nous informe par que sa situation respecte les dispositions de l'article 110 de la loi N.R.E.

Administrateur de la S.B.E.P.E.C.

5) Monsieur Patrick GUILLEMOTEAU

Monsieur Patrick GUILLEMOTEAU nous informe en mai 2012 que sa situation respecte les dispositions de l'article 110 de la loi NRE

Administrateur de la S.B.E.P.E.C. Président du Syndicat Mixte Pôle touristique du Bourgailh Président CAO Région Vice-président de PARCUB

3. Faits marquants de l'année 2012

L'exercice 2012 a été marqué par les principaux faits suivants:

- Transformation de la SAEM SBEPEC en SPL

- Approbation de la transformation par le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux en date du 13 février 2012;
- Approbation de la transformation par la Communauté urbaine de Bordeaux en date du 13 avril 2012;
- Approbation de la transformation par l'Assemblée générale extraordinaire de la SBEPEC le 20 avril 2012 :

- Consultation pour le choix d'un exploitant unique

- Décision du conseil municipal de la Ville de Bordeaux du 30 avril 2012 de confier à la SPL la gestion immobilière, l'exploitation et l'entretien du Parc des Expositions, du Palais des congrès et du Hangar 14 à compter du 1^{er} janvier 2013 et de l'autoriser à lancer une procédure ouverte de publicité et de mise en concurrence pour le choix d'un exploitant unique pour les 3 sites pour une durée de 15 ans;
- Approbation du cahier des charges de la consultation par le conseil d'administration de la SPL du 3 mai 2012 et désignation de la commission d'appel d'offres;
- Publication des avis d'appel public à concurrence à partir du 24 mai 2012;
- Remise des offres le 3 septembre;
- Agrément des candidatures et analyse des offres
- Choix des 2 candidats admis pour la négociation le 28 septembre: GL events et Congrès et Expositions de Bordeaux
- Audition des candidats et remise des offres finales après négociations;

• Signature de la convention avec le candidat retenu Congrès et Expositions de Bordeaux le 3 décembre 2012.

Chantiers sur les équipements

L'année 2012 a vu l'aboutissement des deux opérations lancées par la SBEPEC au cours des précédents exercices :

- Réception complète des travaux de restructuration des sanitaires du hall 1 (tranche ferme) fin février;
- Construction de la centrale photovoltaïque et aménagement du parking :
 - Mise en service de la centrale photovoltaïque début avril
 - Réouverture du parking au public en mai
 - Réception complète des équipements annexes du parking fin juillet.

4. Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice 2012

Le tribunal administratif de Bordeaux a notifié à la SBEPEC une requête déposée en février 2013 par la société GL EVENTS en vue de l'annulation du contrat conclu le 3 décembre 2012 entre la SBEPEC et CEB pour l'exploitation et l'entretien du Parc des Expositions, du Palais des congrès et du Hangar 14 sur le fondement de l'arrêt « *Tropic Travaux Signalisation* ».

L'instruction de cette affaire est en cours (préparation du mémoire de la SPL).

5. Evolution prévisible de l'activité

L'application du nouveau contrat d'exploitation et l'élargissement du périmètre d'activité de la SBEPEC au Palais des congrès et du Hangar 14 à compter du 1^{er} janvier 2013 va se traduire par des évolutions au niveau de certains postes du compte d'exploitation de la société par rapport aux exercices antérieurs et notamment :

- La redevance pour le Parc des expositions (y compris pour l'utilisation du parc de stationnement), le Palais des congrès et le Hangar 14 sera composée d'une part fixe globale (1 200 000 € en 2013) et d'une part variable assise d'une part sur le chiffre d'affaires annuel réalisé par l'Exploitant et d'autre part sur le résultat des 3 sites ;
- La redevance « chauffage-climatisation » versée par CEB à la SBEPEC est supprimée, les charges correspondantes seront réglées directement par CEB conformément à la nouvelle convention, ce qui entrainera également une diminution en contrepartie des charges d'exploitation de la SBEPEC (postes P1 et P2 des contrats SETCO et Spie).

	9
Annexes : -Tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercic	es
- Liste des opérations réglementées au titre de l'année 2012	C 3
- Tableau du solde des dettes fournisseurs	
- Tubledu du soide des delles foul hisseuls	
Le Conseil d'Administration	
Le Conseil d'Administration	